

Expert en Ingénierie et Droit de l'Environnement sous l'autorité de ISE - Niveau 7 (Ex Niv I-Bac+5)



Objectifs

La certification « Expert en Ingénierie et Droit de l'Environnement » a pour objectif de former des managers en charge des enjeux environnementaux au sein des organisations et notamment capables de concevoir et participer à la mise en place d'une démarche environnementale ou de développement durable.

Les compétences visées

- ✓ Diriger la politique de gestion des déchets d'une activité
- ✓ Diriger la maîtrise de l'impact d'une activité sur l'environnement (eau, air, sol...)
- ✓ Elaborer une stratégie de développement durable au sein d'une organisation
- ✓ Instaurer des partenariats publics et privés dans la démarche de développement durable
- ✓ Manager la responsabilité sociétale d'une entreprise
- ✓ Piloter le déploiement d'un système de management QSE ainsi que son amélioration continue

Le programme : 6 blocs

BLOC 1: Manager les impacts environnementaux liés à l'activité économique d'une organisation.

BLOC 2: Implémenter la politique de développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises.

BLOC 3: Diriger la prévention et la maîtrise des risques.

BLOC 4: Manager l'efficacité environnementale et énergétique d'une organisation.

BLOC 5: Piloter les systèmes de management QSE d'une activité.

BLOC 6: Occuper une fonction de manager en environnement.

Conditions d'admission

La formation est ouverte aux candidats titulaires d'un bac+3 ou titre Niv 6 (Eu) validé.

A titre indicatif: Licence de biologie, de géographie et aménagement de territoire, de chimie, d'écologie, QSE, HSE, protection de l'environnement.....

Admission parallèle possible en 2^{ème} année.

Il est possible d'y intégrer des candidats justifiant de plusieurs années d'expérience dans le secteur sur dérogation.

La sélection se fait sur étude du dossier de candidature, tests et entretien individuel de motivation.

Certification accessible via la VAE

Expert en Ingénierie et Droit de l'Environnement sous l'autorité de ISE - Niveau 7 (Ex Niv I-Bac+5)



Organisation de la formation

Le cycle est suivi **en formation initiale ou en alternance**. La formation compte environ **900 heures d'enseignement sur 2 années**, complétées par une phase d'apprentissage professionnel et de mise en pratique des acquis sur le terrain (Alternance ou stage de minimum 6 mois).

Attribution de la certification

L'attribution de la certification est décidée par le jury du certificateur sur proposition du centre de préparation.

Le cursus est sanctionné par la Certification Professionnelle « Expert en ingénierie et droit de l'environnement » enregistrée pour cinq ans à niveau 7(Fr et Eu) au RNCP par arrêté du 07/04/2017 publié au J.O le 21/04/17 jusqu'au 21 avril 2022, sous l'autorité et délivrée par ISE.

Nombre et répartition des centres de préparation

Nouvelle certification en gestion

Les épreuves

Examens écrits
annuels

Rapports d'analyse

Simulations entretiens

Mémoire professionnel

Soutenances
individuelle et collective

Débouchés professionnels

L'expert en ingénierie et droit de l'environnement peut accéder aux métiers suivants :

- ✓ Responsable QSE
- ✓ Responsable développement durable
- ✓ Responsable environnement
- ✓ Consultant en réglementation environnementale
- ✓ Responsable d'un bureau d'étude
- ✓ Chef de projet en Eco entreprise